

La subvention FAPE est une aide de la fondation Agir pour l'Emploi au travers du réseau France Active, à destination des demandeurs d'emploi qui souhaitent créer une entreprise en zone rurale (ZRR) ou dans des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV).

La FAPE (Fondation Agir pour l'Emploi) est la fondation des salariés et des retraités des groupes EDF et Engie, partenaire du réseau [France Active](#).

En quoi la subvention FAPE consiste-t-elle ?

La subvention FAPE recouvre :

- Un accompagnement gratuit en amont et en aval du projet
- Une subvention de **2000 €**
- Un couplage avec les autres aides du réseau France Active et notamment le [Nacre](#) et les [garanties de prêt bancaire \(FAG/FGIF\)](#)

A qui la subvention FAPE s'adresse-t-elle ?

La subvention FAPE s'adresse aux personnes :

- qui souhaitent créer une entreprise en zone rurale (zone de revitalisation rurale [ZRR](#)) ou dans des Quartiers prioritaires de la politique de la ville ([QPPV](#)),
- ou qui résident dans ces zones mais qui souhaitent créer une entreprise en dehors,
- demandeurs d'emploi ou en situation de précarité, ou moins de 26 ans,
- qui ont obtenu l'accord des [fonds de garantie FAG/FGIF](#) pour leur financement bancaire.

Pour en savoir plus sur la subvention FAPE :

Rapprochez-vous des points d'accueil régionalisés du réseau France Active : cliquez pour consulter l'[annuaire du réseau France Active](#).